

DECISION DU MAIRE N°24/03/011



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24

Email : mairie@amplepuis.fr

Site : www.amplepuis.fr

**OBJET : ATTRIBUTION MARCHE
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE
RENOVATION ENERGETIQUE DU BUREAU DE POSTE**

Le maire certifie sous sa
responsabilité la caractère
exécutoire de ce acte.

Réception en Préfecture le : 25/03/24
Publication le : 25/03/24

Vu le Code de la commande publique ;

*Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses
articles L2122-22 et suivant ;*

*Vu les délégations du Conseil Municipal accordées au Maire par
délibérations du 26 mai 2020 actualisées par délibération du
06/07/2021 et du 03/10/2023 ;*

Vu la consultation réalisée dans le cadre de cette prestation ;

Une consultation a eu lieu sous la forme d'un marché de prestation de service pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation énergétique du bureau de poste d'Amplepuis.

DECIDE

Article 1 : D'ATTRIBUER comme suit le marché :

ENTREPRISE	MONTANT HT
ARCHITECTE DE LA PLANETE MARS – 42750	10 000 €

Article 2: La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin – 69433 LYON CEDEX 3) dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification en ce qui concerne les intéressés ou de la date de publication en ce qui concerne toute autre personne estimant avoir un intérêt à agir.

Fait à Amplepuis, le 22 mars 2024

Le Maire,

René PONTET

